



241

P NP

DM569

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Mémoire

Présenté par l'Association Béton Québec

Au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Dans le cadre des audiences publiques sur le projet Rabaska :
implantation d'un terminal méthanier à Lévis.

Janvier 2007

Table des matières

Avant-propos

1. Profil de l'ABQ – p.4
2. Le projet Rabaska – p.5
 - 2.1 Description – p.5
 - 2.2 Potentiel économique – p.5
3. Considérations publiques – p.5
 - 3.1 Développements durable et environnement – p.5
 - 3.2 Qualité et sécurité – p.6
 - 3.3 Recherche et développement – p.6
4. Recommandation – p.7

Avant propos

L'Association Béton Québec a préparé le présent document afin de participer et contribuer au débat entourant l'implantation d'un terminal méthanier à Lévis. En effet, ce mémoire a pour but de présenter les opinions, commentaires et recommandations de l'Association Béton Québec sur les divers aspects concernant ce projet. L'industrie du béton prêt à l'emploi étant un acteur important dans les dossiers reliés à l'économie, il nous semble pertinent de nous prononcer sur les points suivants : l'environnement et le développement durable, les retombées économiques et l'importance de l'élaboration de grands projets structurants au Québec.

L'ABQ remercie la Commission du BAPE pour lui permettre d'exprimer ses opinions dans un processus démocratique permettant la communication véritable et la libre circulation des idées.

1-Profil de l'ABQ

Mission de l'ABQ

L'Association béton Québec (ABQ) est reconnue comme l'unique représentante des producteurs de béton prêt à l'emploi au Québec; elle regroupe près de 65 producteurs de béton. Au cours des années, ses membres ont livré plus de 4 millions de mètres cubes de béton préparé, soit 90 % de la production québécoise.

Depuis sa fondation en 1975, l'ABQ poursuit une même mission : développer le marché du béton prêt à l'emploi de concert avec tous les intéressés. Cette préoccupation constante rallie un effectif diversifié et présent un peu partout au Québec. À cet effet, elle regroupe également près de 60 entreprises associées à l'industrie, soit les fournisseurs de produits : cimentiers et adjuvantiers et les fournisseurs de services et d'équipements.

Au quotidien, l'ABQ soutient le travail de ses membres en développant le marché du béton prêt à l'emploi en collaboration avec les intervenants du milieu et elle représente les producteurs de béton dans les dossiers d'actualité. Elle fait également la promotion des normes « qualité » de l'industrie, sous la bannière QUALIBÉTON et fait la diffusion d'informations techniques uniformisées. Aussi, elle publie un journal interne pour ses membres, un répertoire présentant l'industrie du béton et ses partenaires ainsi qu'un site Internet mis à jour de façon régulière.

En plus des activités de soutien répondant aux besoins des membres, à l'évolution du marché et aux changements technologiques et légaux, l'ABQ organise plusieurs activités annuelles regroupant l'ensemble de ses membres.

2-Rabaska

2.1-Description du projet

Le projet Rabaska, commandités par Gaz Métro, gaz de France et Enbridge Inc., consiste à implanter un terminal méthanier dans la zone de ville Guay/Beaumont. Possédant en moyenne 40 ans d'expérience dans l'exploitation et le développement de technologies de gaz naturel liquéfié, les trois concepteurs du projet combinent expérience et savoir-faire pour permettre la création et l'implantation d'un projet dont voici les principales composantes :

- Un terminal composé de deux réservoirs de béton;
- Une jetée pour recevoir les méthaniers;
- Un gazoduc d'approximativement 50 kilomètres;
- Un terminal qui reliera les nouvelles installations au Gazoduc TQM situés à Saint-Nicolas.

2.2-Impact Social et économique

L'ABQ appuie fortement le projet Rabaska puisqu'il injectera dans l'économie québécoise la somme de 25 millions de dollars sur une base annuelle et permettra au Québec de devenir un acteur imminent, efficient et compétitif au niveau national dans le secteur du *Gaz naturel liquide (GNL)*.

Sans compter les retombées majeures tant au niveau local que provincial, Rabaska représente un apport direct à l'industrie du béton prêt à l'emploi de l'ordre de 30% du volume produit annuellement dans la région de Québec. Cet apport considérable sera bénéfique non seulement pour la dizaine de producteurs de béton locaux mais aussi les autres secteurs d'activités s'y rattachant : cimentiers, transporteurs ferrailleurs, main d'œuvre et autres intervenants.

3-Considérations publiques

3.1-Développement durable, respect de l'environnement et choix du site.

Pour autant qu'elle soit en faveur du projet Rabaska, l'Association croit que le développement durable et de bonnes pratiques environnementales doivent être des conditions *sine qua non* à respecter lors de l'élaboration de grands projets au Québec. Tout comme le projet Rabaska, le béton répond aux exigences en matière de développement durable et de respect de l'environnement des façons suivantes :

- le béton aspire à une espérance de vie de près de 100 ans, compte tenu de la conception, de la construction et de l'entretien, (exemple : le pont de l'Île du Prince Édouard, les barrages hydroélectriques);
- il est recyclable à 100% car il est non-toxique et non passif lors de sa réintégration écologique;
- Il est constitué de mélanges de matières naturelles présentes en très grande quantité dans notre environnement;
- Il fait preuve d'une grande durabilité lorsqu'utilisé pour des ouvrages semblables au projet Rabaska.

3.2-Qualité et sécurité

La qualité est une préoccupation constante pour L'Association Béton Québec, c'est pourquoi, les producteurs de béton ont mis sur pied dès 1994 le programme de certification QUALIBÉTON 9000. Ce dernier est basé sur un protocole strict et distinct intégrant les principes des normes internationales de gestion de la qualité ISO et les normes d'assurance qualité du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Le BNQ est le certificateur indépendant mandaté par les producteurs de béton pour contrôler les différentes étapes de la production à la livraison.

Pour assurer l'intégrité des réservoirs de GNL, les producteurs et l'ABQ suggèrent l'utilisation d'un béton certifié QUALIBÉTON 9000, ce qui vous permet d'obtenir un matériau de qualité, sécuritaire pour l'entreposage de liquides.

3.3 Recherche et développement

Dans le même ordre d'idées, le Centre de recherche sur les infrastructures en béton (CRIB), fondé en 1982 par les fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, possède un programme de recherche dont les éléments s'inscrivent dans le cadre d'une politique de développement durable.

L'industrie du béton et du ciment collaborent étroitement depuis plus de 20 ans avec le CRIB et différents partenaires industriels et gouvernementaux pour financer plusieurs chaires de recherches industrielles sur le béton. Le support financier a permis d'attirer et de soutenir un groupe de 27 chercheurs chevronnés répartis dans les institutions de renommées suivantes :

- l'Université Laval;
- l'École de technologie supérieure;
- l'École Polytechnique;
- l'Université de Montréal;
- l'Université de Sherbrooke;
- Mc Gill University.

L'ABQ aimerait souligner l'importance du travail de l'université Laval, chef de file dans la recherche appliquée du béton.

Recommandation

L'Association Béton Québec est fière d'appuyer un projet d'envergure promettant autant de bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Aussi, l'ABQ et ses membres offrent leur contribution, produits, connaissances et moyens pour permettre aux promoteurs de Rabaska de mener à terme le projet dans le respect des normes et règlements imposés tant au niveau national qu'international. De plus, nous apprécions leur invitation à contribuer au processus de transparence envers les citoyens et citoyennes de Lévis et les différents intervenants impliqués depuis le début. Rabaska démontre que le Québec a la capacité d'être dynamique et visionnaire et qu'il est capable de déployer ses connaissances et une main d'œuvre des plus compétente pour mettre de l'avant des projets structurants compétitifs méritant une reconnaissance nationale et mondiale.

Montréal, le 22 janvier 2007